Gilet jaune blessé à Bastille : un policier a bien tiré avec un «LBD» (MàJ)

31/01/2019 à 11h09



31/01/19

Oui, un tir de lanceur de défense de balles de défense (LBD) a bien été réalisé au moment où le gilet jaune Jérôme Rodrigues a été blessé à l'œil samedi 27 janvier place de la Bastille à Paris. Deux "nouveaux éléments" permettent de l'affirmer, écrit "le Parisien" : plusieurs vidéos qui montrent l'usage de l'arme ainsi que le témoignage d'un gardien de la paix de la compagnie de sécurisation et d'intervention (CSI) des Hauts-de-Seine qui l'a reconnu devant les enquêteurs de l'IGPN – l'Inspection générale de la police nationale, chargé des investigations.

Comment expliquer ce témoignage très tardif du gardien de la paix à l'origine du tir ? "S'agit-il d'une erreur ou d'un mensonge destiné à occulter ses éventuelles responsabilités ?", interrogent nos confrères, auprès desquels une source proche du dossier a reconnu "une remontée d'informations tardive". Comme l'impose la procédure, ce tir avait été préalablement signalé parmi les 18 utilisations de LBD recensées samedi place de la Bastille mais l'horaire du tir

n’était pas le bon et présentait un décalage d’une demi-heure avec la réalité.[…]

La représentante de la Place Beauvau a annoncé qu’il y avait eu 9.228 cas d’utilisation du LBD pour 111 signalements depuis le début des manifestations des “gilets jaunes”. Mardi soir, une vidéo amateur diffusée par l’émission de TMC “Quotidien” avait relancé l’hypothèse d’un tir de LBD juste avant la blessure à l’œil du “gilet jaune” Jérôme Rodrigues samedi place de la Bastille à Paris. Sur ces images de qualité moyenne, on voit un policier épauler ce qui ressemble à un LBD dont le canon laisse alors échapper une petite fumée. […]

Le Monde

30/01/19

Un policier a finalement reconnu dans un rapport, mardi, qu’il s’était servi de son lanceur de balles de défense samedi à Bastille. Mais il conteste avoir touché Jérôme Rodrigues.

Un jet de grenade par un policier puis un tir de lanceur de balles de défense (LBD) par un autre. Selon nos informations, les investigations menées par l’Inspection générale de la police nationale (IGPN), « la police des polices », établissent formellement qu’un fonctionnaire a bien fait usage d’un LBD, samedi dernier, place de la Bastille (Paris XIe), au moment même où le Gilet jaune Jérôme Rodrigues était grièvement blessé à l’œil. Cette conclusion est fondée sur deux nouveaux éléments. D’abord, l’exploitation des vidéos,

tournées par les manifestants, ainsi que celles de la préfecture de police de Paris. Ensuite, le rapport du policier à l'origine du tir qui s'est déclaré. Il s'agit d'un gardien de la paix rattaché à la compagnie de sécurisation et d'intervention (CSI) des Hauts-de-Seine. Dans ce document, rendu mardi soir à sa hiérarchie puis transmis à l'IGPN, il reconnaît avoir tiré sur un manifestant, mais pas sur Rodrigues.

Très tôt, Jérôme Rodrigues, 39 ans, une figure du mouvement, avait indiqué avoir été visé par un jet de grenade de « désencerclement » puis, quasi simultanément, par un tir de « flashball ». Il imputait à la seconde arme la responsabilité de sa blessure. Version que le ministère de l'Intérieur semblait jusqu'à présent remettre en cause, ne confirmant que le lancer de grenade. « C'est le seul fait constaté », déclarait Christophe Castaner, le ministre de l'Intérieur sur BFMTV mardi matin.

www.leparisien.fr